

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 25 mai 2023 Procès-verbal de séance

Le 25 mai 2023 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 16 mai, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Jean-Paul DE SOUSA - Alain MICHEL.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- absents : 2
- procurations : 0

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Stéphanie DEY

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

- Divers documents à étudier

Bâtiments communaux

Voirie

Terrains Communaux

SLIS

Finances

- Etudes de devis

Agents communaux

Tirage au sort des jurés d'assises

Assainissement collectif

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 13 avril 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Les Bonnots : remplacement d'une porte garage par baie vitrée
- Creux Gonin Ternant : Panneaux photovoltaïques
- Les Bergers Nizerel : Panneaux photovoltaïques
- Le Village : Implantation d'un nouveau poste haute tension

- Les Champs de Saint Bénigne : modification de façade
- Les Bonnots : clôture

Permis de construire :

- Le Grand Mollard : Installation d'ombrières avec panneaux photovoltaïques sur le parking de Bi1

Madame le Maire explique qu'un nouveau poste électrique haute tension va être installé sur la parcelle ZH 471 en remplacement du poste actuel. Deux nouveaux câbles haute tension passeront dans l'accotement des parcelles ZH 471 et ZH 472 pour arriver à la RD2. Il convient donc de signer 2 conventions avec ENEDIS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à signer :

- La convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels
- La convention de servitude qui concerne les parcelles ZH 471 et ZH 472

Madame le Maire informe qu'un arrêté a été pris afin d'informer les propriétaires fonciers que des travaux de RPCU (Représentation Parcellaire Cadastrale Unique) ont été réalisés. Les plans issus de ces travaux seront consultables à partir du 28/05/2023 sur le site : www.rpcu.cadastre.gouv.fr ou au siège de la DDT à Bourg en Bresse.

PLUi :

Madame le Maire informe que l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se déroulera du 12 juin 2023 à 9h au 12 juillet 2023 à 17h30. Le dossier du PLUi sera consultable en format papier sur les heures d'ouverture de la mairie ainsi que dans toutes les communes membres de la CCBS ou en format numérique sur la plateforme dématérialisée <https://www.registredemat.fr/plui-bresseetsaone> par internet. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie le 28 juin pour une permanence de 9h à 12h pour recevoir les observations des administrés.

Bâtiments communaux :

Concernant la construction du city stade, une demande de subvention, à hauteur de 59 %, a été déposée auprès de l'Agence Nationale de Sport. Madame le Maire explique qu'un dossier de demande de subvention complémentaire, à hauteur de 20 %, peut être déposé auprès du Département de l'Ain dans le cadre du Pacte de Territoire 2024/2026 au titre des équipements de proximité. Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Madame le Maire à déposer un dossier de subvention auprès du Département.

Madame le Maire informe que les travaux d'aménagement de l'entrée du cimetière et de son agrandissement sont éligibles au titre de la DETR. Ces travaux consistent à l'installation d'un nouveau portail, à l'aménagement de l'entrée du cimetière, à la pose de 3 cavurnes et au démontage d'un monument. Le coût des travaux s'élève à 7 795 € HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande subvention à hauteur de 40 % au titre de la DETR.

Concernant le projet de construction de la nouvelle mairie, le marché pour la maîtrise d'œuvre a été lancé en date du 5 mai 2023. La date de remise des candidatures est fixée au 1^{er} juin 2023. Une commission bâtiments se réunira le 30 juin afin d'étudier les offres.

Les travaux de rénovation thermique de la salle informatique et de la classe des CM1/CM2 se sont déroulés comme prévu pendant les vacances de printemps. Madame le Maire remercie les élus, les parents et l'enseignant qui ont déménagé et réemménagé ces locaux.

Les travaux de transformation de l'appartement du premier étage en salle de classe : bureau de la directrice et salle des enseignantes ont débuté et s'achèveront le 7 juillet.

Des travaux de consolidation des façades ont commencé à l'église le 22 juin pour une durée de 3 semaines.

Voirie :

Le nouvel abribus pour les scolaires, prévu à Ternant et cofinancé par la région Auvergne Rhône Alpes est installé.

Le plateau ralentisseur sécurisant la traversée entre la RD2 et la VC1 est réalisé. Les travaux se sont déroulés entre le 5 et le 17 mai. Les travaux de finition (grenaillage et passage piéton) seront réalisés dans un mois.

Terrains Communaux :

Madame le Maire explique que Madame Blandine LAVAURE PICOT souhaite cesser son activité agricole. La commune est propriétaire de la parcelle ZM 49 « Le Gué » dont une partie de 60 a 00 ca fait l'objet d'un bail avec cet exploitant.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer un mandat de recherche de preneur avec la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes pour cette parcelle.

SLIS :

Madame le Maire donne son accord pour l'achat de matériel nécessaire à l'équipement des sapeurs-pompiers et pour solliciter la subvention correspondante auprès du SDIS de l'Ain.

Finances :

Suite à la dissolution du CCAS de Saint-Bénigne au 31/12/2022, il convient de reprendre le résultat du budget CCAS en recette du budget communal. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n° 1 de révision de crédits suivante :

Section fonctionnement :

- article 65133/65 dépenses : + 4 424.19 €
- article 002/002 recettes : + 4 424.19 €

Etude de devis

Le conseil municipal valide :

- Un devis de 1 187,59 € pour l'installation d'une station de nettoyage dans la cantine auprès de l'entreprise CLERE.
- Un devis de 895 € pour la réparation de la pompe de relevage par l'entreprise CNPTI
- Un devis de 1 188 € auprès de l'entreprise D'clic pour le remplacement des disques durs et l'ajout d'une barrette de mémoire vive pour la salle informatique de l'école afin d'optimiser l'utilisation du matériel informatique.
- Un devis de 78,50 € pour l'achat d'un butaï (mini théâtre en bois vernis) pour la bibliothèque auprès de la société Callicéphale.
- Un devis de 45 541,92 € auprès de l'entreprise Colas pour la réalisation d'une plateforme pour le city stade.
- Afin de sécuriser les parkings de la mairie, divers devis sont signés :
 - des blocs de pierre pour 998,40 € HT avec l'entreprise Riffier Granulas Vicat
 - 20 barrières pour 2 400 € HT auprès de la société Manutan,
 - 2 portiques fixes pour 2 949,36 € HT auprès de la société France Collectivité
 - 2 panneaux signalétiques pour 187,09 € HT auprès de l'entreprise Signaux Girod

Agents communaux :

Sandrine Casabella, ATSEM, a suivi une formation sur 2 jours : « Les peurs et les angoisses chez les jeunes enfants de 0 à 6 ans »

Jurés d'assises : 3 personnes de la commune ont été tirées au sort pour être juré d'assise.

Assainissement collectif : Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2022.

Commissions communales :

La commission voirie s'est réunie le 26 avril afin de valider les travaux relatifs au city stade au plateau ralentisseur et aux travaux de voirie pour l'année 2023.

La commission bâtiment le 28 avril pour finaliser, avec l'ADIA, les critères du marché public du projet de construction de la nouvelle mairie.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Gilles Fontaine rend compte de la commission bâtiments du 25 avril.

Philippe Vilard et Madame le Maire rendent compte du conseil communautaire du 22 avril.

Catherine Pommet et Chantal Chatagnier ont assisté à la commission tourisme le 25 avril concernant les chemins de randonnées.

Comptes rendus de diverses réunions :

Madame le Maire a assisté le 14 avril à la remise du label de la fédération Française de foot « jeune espoir » et « bronze féminine école de foot » au Club Bresse Foot 01.

Le 26 avril, elle s'est rendue à l'AG de 1,2,3 Soleil.

Le 22 mai, Catherine Pommet a suivi le webinaire du Programme National Ponts à la Gestion des Patrimoines de Ponts et Murs communaux. La commune s'est inscrite à ce programme afin d'établir un état des lieux de ces structures sur la commune.

Informations diverses

Samedi 3 juin : Fête cantonale des pompiers à Pont de Vaux

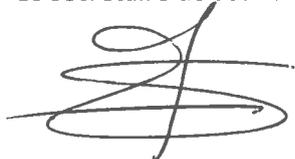
Dimanche 4 juin : Brocante de Saint-Béaal

Jeudi 8 juin : Passage du critérium du Dauphiné de 12h à 12h45 sur la RD2.

La passation de commandement du SLIS se déroulera le samedi 8 juillet à 11h devant la salle multifonction.

Clôture de la séance à 21h10

Le secrétaire de séance, Stéphanie DEY



Le Maire, Emily UNIA

